



Tel./Tél. : 416 326-8700 or/ou 1-800-522-2876 toll-free in Ontario/sans frais en Ontario

Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Georgian Downs		Innisfil	
Date	Dimanche 21 juillet 2019		Heure de départ	18 h
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Couvert (Temp. : 23 °C)			
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Nombre de courses de qualification	0	Nombre total d'inscriptions 78
Paris mutuels	176 881 \$			
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant

Juge principal Fraleigh Chuck	Juge associé Brethour Fred	Juge associé Fines Bill
---	--------------------------------------	-----------------------------------

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)

...

Bureau

Réunion des jockeys – 12 jockeys étaient présents concernant le nouveau règlement en vigueur

Les lumières et la sirène ont été testées; ils sont tous en état de fonctionnement

Le juge de départ, Don Ackroyd a assisté à la troublante course no 8 mardi 16 juillet – il partage nos inquiétudes

Courses :

C 1 – Rien à signaler

C 2 – Rien à signaler

C 3 – Rien à signaler

C 4 – Enquête des juges sur le no 3 « Larry is Debs Rock » (Travis Cullen); équipement brisé avant le départ – dédommagement de 3 404 \$ effectué.
<https://youtu.be/xVyVA-IMUYg>

C 5 – Rien à signaler

C 6 – Enquête des juges sur le no 4 « Most Wanted Lindy » (Jody Jamieson); s'est élancé après le départ et s'est classé 4ème – aucune règle n'a été enfreinte
<https://youtu.be/cnnA45Sb084>

C 7 – Examen du départ – Rien à signaler

C 8 – Enquête des juges et objection du jockey du no 1 « Nagle » (Keith Jones). Le no 3 Rockabilly Charm (Colin Kelly) a terminé la course en 3ème position mais a été classé 8ème pour cause d'interférence au no 1 et les derniers chevaux de la course
<https://youtu.be/iov7F2zc7oI>

SB 51816 – Colin Kelly a écopé de 3 jours de suspension de licence, du 31 juillet au 1er août 2019. Selon le règlement 22.0501(A), la pénalité pour interférence a été appliquée

C 9 – Ré vérification de l'alcootest // rien à signaler.

C 10 – Rien à signaler.